

Mathieu Lours

Les cathédrales dans le monde

Entre religion, nation et pouvoir

INÉDIT
histoire
folio



COLLECTION
FOLIO HISTOIRE

Mathieu Lours

Les cathédrales dans le monde

Entre religion, nation et pouvoir

Gallimard

Ouvrage édité sous la direction de Martine Allaire.

© Éditions Gallimard, 2024.

Cartographie : EdiCarto

*Couverture : Cathédrale de Brasília, première messe, 1957,
Acervo do Arquivo Nacional, Brasília © Adagp, Paris, 2023.
Photo © National Archive of Brazil.*

Né en 1974, Mathieu Lours est historien de l'architecture et spécialiste du patrimoine religieux. Il prépare à l'École pratique des hautes études une « habilitation à diriger des recherches » qui a pour titre *Le sacré par l'antique. L'architecture religieuse en France de 1755 à 1801*.

Avant-propos

12 juillet 2023, les présidents de l'Ukraine et de la Pologne s'avancent dans la nef de la cathédrale catholique de Lutzk, portant chacun un lumignon. Ils y commémorent les massacres de Volynie, perpétrés en 1943 par des nationalistes ukrainiens contre les civils polonais, pendant l'occupation nazie. C'est dans une cathédrale que la réconciliation et le travail de mémoire sont mis en scène. Le même jour, c'est devant la cathédrale de la Marine militaire russe de Kronstadt que Vladimir Poutine et Alexandre Loukachenko, président de la République de Biélorussie, affichent eux aussi la solidarité de leurs deux pays. Le 23 juillet 2023, les médias du monde entier regardent les décombres fumants de la cathédrale de la Transfiguration d'Odessa alors que Russes et Ukrainiens s'accusent mutuellement du désastre. Cette cathédrale blessée incarne à elle seule la complexité du patrimoine qu'elle représente : bâtie par les Russes qui fondèrent Odessa au XVIII^e siècle, détruite par les communistes, elle est rebâtie en 2000 par les Ukrainiens mais appartient à l'Église orthodoxe ukrainienne qui était jusqu'en 2022 en communion avec le Patriarcat de Moscou.

Le conflit en Ukraine nous rappelle que les

cathédrales sont des édifices politiques, au cœur des identités nationales et des conflits. On peut en écrire l'histoire mais aussi la géopolitique. Sans jamais cesser d'être des lieux de culte, voués à l'universalité du message chrétien, les cathédrales sont devenues aussi des monuments identitaires. Elles le sont en tant qu'édifices censés exprimer le supposé « génie national », en tant que lieux de mémoire mais aussi en tant que lieux d'émotion, comme l'a rappelé l'incendie de Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019.

Pour comprendre pourquoi les cathédrales occupent encore, au début du XXI^e siècle, une place particulière dans l'imaginaire national, en lien avec une rémanence de la dimension sacrée que celui-ci possède toujours, il faut élargir notre regard. Il est en effet impossible de parler du rapport entre cathédrales et nations sans considérer qu'il existe une mondialisation des cathédrales, au-delà du fait qu'elles ont souvent été un enjeu pendant les conflits entre nations. Il faut également sortir de l'idée qu'une cathédrale est un édifice médiéval européen. Il y a autant de cathédrales que de diocèses, ceux-ci pouvant être catholiques, orthodoxes, orientaux et parfois protestants. La majorité de ces diocèses sont situés en dehors d'Europe et ont été institués, depuis la diffusion du christianisme à l'échelle du monde, à partir de la fin du XV^e siècle. La majorité des cathédrales est donc postérieure au « temps des cathédrales ». Elles suivent d'autres rythmes temporels, qui sont aussi ceux des civilisations et des nations.

C'est cet espace-temps des cathédrales, anciennes et modernes, immenses et modestes qu'il faut parcourir pour comprendre pourquoi, de la plus humble à la plus illustre, ces églises constituent un élément fort de l'identité des nations, à la fois en tant que corps politique, social et culturel.

Introduction

LES TEMPS DES CATHÉDRALES

C'est au XVIII^e siècle, après le « temps des cathédrales », que l'adjectif « cathédral » désignant la principale église d'un diocèse est devenu un nom propre. L'« église mère », l'« église épiscopale », la « grande église » devient, à la fin de l'époque moderne, la « cathédrale », un monument au sens premier du terme : un édifice mémoriel et identitaire. La cathédrale, en tant qu'édifice, apparaît dans l'Antiquité tardive mais le terme que nous employons est éminemment contemporain, né d'un regard idéalisé sur le Moyen Âge. C'est à l'époque contemporaine que la cathédrale est devenue une icône complexe, à la fois cultuelle et culturelle, superposant religion et histoire. Et le nom « cathédrale » est né au moment où cette église se charge d'un imaginaire architectural et identitaire qui dépasse sa fonction religieuse. Car dès l'époque moderne, la réalité des cathédrales se transforme. Avec l'affirmation du pouvoir absolu des souverains, avec la dualité entre protestantismes et catholicisme, avec l'élargissement du monde au profit des puissances européennes, on assiste à un processus géopolitique qui n'a cessé de s'actualiser : la cathédrale incarne des identités politiques et

nationales et non plus seulement des appartenances religieuses. Et cela à des échelles territoriales de plus en plus larges, jusqu'à épouser les dimensions du monde entier.

Si les relations entre cathédrales, pouvoirs et nations sont au cœur des recherches des historiens depuis plusieurs décennies, la question de leur mondialisation reste un champ peu exploré. Née dans le contexte du catholicisme, et portée par son articulation avec la mondialisation, la réalité monumentale de la cathédrale est assumée par les Églises de la famille anglicane, qui lui assurent un nouvel horizon de diffusion dans le monde colonial britannique. Au XIX^e siècle, les Églises orthodoxes, adoptant elles aussi la monumentalité des cathédrales, contribuent à la diffusion du phénomène, avant que, au XX^e siècle, les diasporas des Églises orientales ne la parachèvent. Exprimant rivalité et émulation entre les nations, tensions territoriales et expériences de cohabitation entre les cultes, les cathédrales sont bâties ou détruites aux époques moderne et contemporaine en raison de leur lien avec les pouvoirs temporels et spirituels présents dans un territoire. Leur monumentalité, héritée, construite, achevée ou inachevée, voire en ruine, s'y impose comme un marqueur fondamental. Ce sont les grands axes de cette histoire que le présent ouvrage se propose d'explorer, croisant les voies du patrimoine, de la politique et de la géopolitique du monde moderne et contemporain.

Les cathédrales des espaces faisant partie de l'Empire romain au IV^e siècle sont depuis lors associées à un diocèse, c'est-à-dire au territoire administré du point de vue spirituel par un évêque dont le siège, la cathèdre, se trouve dans la « cathédrale ». Outils

au service des États, elles sont également transnationales, tout comme la structure ecclésiale à laquelle elles sont liées dans la plupart des cas, ce qui leur donne un statut paradoxal, souvent tiraillé entre universalisme et particularisme. Les réponses nationales telles que le gallicanisme (opposition française à certaines prérogatives du pape) au sein du catholicisme, ou l'anglicanisme (confession chrétienne née en Angleterre sur la décision du roi Henri VIII) au sein du protestantisme, ou encore la constitution de patriarcats nationaux dans les Églises orientales, montrent la possibilité de compromis. Tous ces rapports au pouvoir sont le fruit d'héritages antiques et médiévaux.

Les premières cathédrales sont déjà de nature à la fois religieuse et politique. Apparues comme édifices monumentaux après la paix de Constantin, avec l'édit de Milan en 313, elles expriment la charpente spirituelle et temporelle de l'Empire chrétien. La cathédrale de Rome, basilique du Sauveur, aujourd'hui appelée Saint-Jean-de-Latran, n'a-t-elle pas été fondée au sein d'un vaste domaine impérial et donc sous la protection particulière du souverain ? Dans chaque cité de l'Empire, aux IV^e et V^e siècles, les vastes groupes cathédraux, associant basilique principale et églises annexes, dont le baptistère¹, affirment le nouveau rôle de l'évêque comme pasteur mais aussi comme administrateur de la cité. La cathédrale articule la dimension universelle de l'Empire, puisque toute cité en possède une, et l'affirmation d'une identité urbaine, puisque chaque cathédrale matérialise la capacité d'un lieu à mobiliser des ressources pour disposer de la plus somptueuse. La nouvelle capitale de l'Empire, Constantinople, montre d'ailleurs l'importance de l'église principale dans tout

projet urbain. Conçue pour être desservie par son patriarche, la vaste église Sainte-Sophie, reconstruite sous sa forme actuelle sous Justinien, au VI^e siècle, constitue la réalisation la plus emblématique de l'Empire chrétien d'Orient en matière de cathédrale.

Le haut Moyen Âge voit ce lien entre pouvoir et cathédrale mis à l'épreuve. En Occident, l'installation durable des populations germaniques conduit dans un premier temps à une fracture juridique et civilisationnelle entre les Romains et les Goths, convertis au christianisme arien. Ainsi aux V^e et VI^e siècles, à Ravenne (actuellement en Romagne), coexistent deux cathédrales, avec chacune son baptistère. Ces quatre édifices existent toujours, même s'ils sont tous affectés au culte catholique depuis la disparition de l'arianisme au VII^e siècle. Dans le royaume des Francs, fidèles à l'Église romaine après la conversion de Clovis, les souverains investissent les cathédrales à la manière des empereurs. À commencer par celle de Reims, dans le baptistère de laquelle a lieu la cérémonie de la conversion de Clovis. Quant à celle de Paris, siège de leur pouvoir, elle est couverte d'honneurs par Childebert qui fait restaurer sa mosaïque absidale, comme le rapporte Venance Fortunat dans son *De ecclesia Parisiaca*.

La principale fracture est introduite par les conquêtes réalisées par les puissances musulmanes dès le VII^e siècle. L'Empire arabe et les États qui en procèdent, puis les États turcs du futur Empire ottoman, entreprennent un mouvement de conquête séculaire qui transforme profondément le rapport à la cathédrale sur les deux rives de la Méditerranée. Dans les territoires conquis, elle est presque systématiquement affectée au culte musulman et devient mosquée. Que ce soit par le droit de conquête, comme

ce fut le cas pour Sainte-Sophie, à Constantinople en 1453 ; à la suite d'achats ou de cessions par des communautés privées du soutien du pouvoir, comme à Cordoue au VIII^e siècle ; ou encore par le partage en deux du bâtiment entre une partie musulmane et une partie chrétienne, avant expulsion de ce culte, comme à Damas où l'actuelle Grande Mosquée des Omeyyades remplace une cathédrale dédiée à saint Jean-Baptiste. Cette situation conduit à l'effacement de la cathédrale du champ du pouvoir dans un très large Orient. Pendant les derniers siècles de son existence, l'Empire byzantin abandonne les programmes de grandes cathédrales monumentales. Les évêques étant systématiquement issus du monde monastique, ce sont les églises des monastères qui acquièrent le titre de cathédrale, même si, parfois, une église plus importante, souvent plus ancienne, continue à être desservie par l'évêque lors des grandes occasions. Ce modèle marque l'ensemble du monde orthodoxe sous occupation turque dans les Balkans, mais se diffuse également dans la Russie du Moyen Âge, en particulier dans les quartiers fortifiés qui forment le cœur des villes anciennes, appelés kremlins.

En Occident en revanche, le lien entre cathédrale et pouvoir s'affermit. D'abord par la création de diocèses en Europe du Nord et de l'Est, essentiellement du VIII^e au XI^e siècle. Avec la restauration de l'Empire par Charlemagne, les cathédrales deviennent un outil de diffusion du pouvoir lors de la création de nouveaux diocèses, par exemple en Saxe : là où il y a un évêque, l'Empire a autorité et la cathédrale est à nouveau un édifice politique. La papauté poursuit ce semis de cathédrales dans les pays scandinaves et chez les populations slaves occidentales. Cependant, dès le milieu du X^e siècle, l'influence concurrente

des abbayes, ces monastères placés sous la direction d'un abbé et abritant les membres du clergé régulier, conduit à un partage du pouvoir avec les cathédrales. Le pape Grégoire VII, vers 1075, synthétisant un grand mouvement de réforme de l'Église, restitue au clergé séculier sa place au sein des sociétés. Ce faisant, il soutient l'émergence d'un nouveau type de cathédrale, répondant à une vision idéalisée des grandes basiliques paléochrétiennes : une église unique, de très grande dimension, permettant d'associer sous les mêmes voûtes la prière quotidienne des chanoines et les grandes cérémonies pontificales. Tout d'abord romanes, puis gothiques, à partir de celle de Sens vers 1140, les grandes cathédrales incarnent pour les historiens, à commencer par Georges Duby et Jacques Le Goff, le triomphe de l'Église séculière en Occident. Pourtant, l'art roman et l'art gothique sont nés dans des chantiers d'abbatiales, comme Saint-Denis pour le second vers 1135, c'est-à-dire des églises d'abbayes. La cathédrale, monument unique et gothique, entend montrer la supériorité du spirituel sur le temporel mais dans une relation de rivalité féodale : l'Église, en tant qu'institution, doit aussi obéissance à la puissance qu'elle a légitimée. De ce fait, dès le Moyen Âge, une utilisation politique de la cathédrale est possible.

La quête de légitimité spirituelle des royaumes qui émergent avec la féodalité naissante fait donc de la cathédrale un édifice au statut ambigu. Elle est certes une église dirigée par un évêque, sujet du roi, mais affirme aussi l'autonomie du pouvoir religieux qui se constitue alors autour de la figure du pape. La cathédrale exprime-t-elle la force du glaive spirituel auquel le glaive temporel doit se soumettre, ou bien la manière dont le second protège

et favorise les églises diocésaines de son royaume ? Dans ce contexte, le rôle des abbayes est déterminant comme contre-pouvoir de l'Église séculière. Des centres comme Cluny constituent une alternative à la cathédrale car le souverain peut fonder et doter une abbaye et non une cathédrale. En France s'opère ainsi un partage des tâches. C'est dans les cathédrales que les souverains viennent se faire sacrer : à Orléans pour Charles le Chauve en 848, à Noyon pour Charlemagne en 768, avant que Reims ne s'impose définitivement comme lieu unique du sacre en lien avec le baptême de Clovis. La sainte ampoule, la fiole contenant l'huile qui servait à oindre les rois le jour de leur sacre, est conservée à l'abbaye de Saint-Remi de Reims ; et les *regalia* (instruments du sacre) sont à Saint-Denis, qui est aussi le lieu de sépulture des rois de France.

En Angleterre, l'abbaye de Westminster est le lieu à la fois du sacre et des sépultures, en lien avec l'archevêque de Cantorbéry qui préside au rituel. Dans le Saint-Empire romain germanique, le couronnement du titre de « Roi des Romains » n'a pas lieu dans une cathédrale mais dans la chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle, promue au rang de cathédrale au XIX^e siècle. Quant au couronnement impérial, il a lieu à la basilique Saint-Pierre de Rome, non pas une cathédrale mais un lieu illustrant la plénitude des pouvoirs du pape en tant que successeur de saint Pierre. Par ailleurs, les cathédrales du Saint-Empire forment un ensemble d'édifices qui, à travers l'art ottonien et l'architecture romane, manifeste son ancrage dans le monde carolingien et donc la spécificité du pouvoir revendiqué comme universel du souverain de ces territoires.

Les cathédrales deviennent, surtout à partir des

XII^e et XIII^e siècles en France et en Angleterre, des outils au service du pouvoir et de l'image monarchique. On a vu le rôle de Reims et de Paris dans la rhétorique de la royauté. Même si les rois de France ont été peu généreux pour les cathédrales, ils manifestent leur intérêt pour elles. Le corps du roi de France est exposé à Notre-Dame de Paris avant d'être enterré à Saint-Denis et Philippe Auguste entend faire de Notre-Dame une des nécropoles royales en y faisant enterrer son épouse, Isabelle de Hainaut, en 1190. Blanche de Castille et Saint Louis offrent vers 1230 les verrières du croisillon nord de la cathédrale de Chartres en signe de dévotion à ce sanctuaire marial et, pour la première fois, inscrivent les armoiries royales dans le système d'images d'une cathédrale. Les liens spécifiques du souverain et de son royaume, comme à Reims et à Paris, préfigurent ici ce que l'historienne Colette Beaune a qualifié de « naissance de la nation France » aux XIV^e et XV^e siècles². En 1302, avec les assemblées de Notre-Dame, Philippe le Bel donne naissance aux États généraux et à la possibilité d'un rapport consensuel entre le souverain et son peuple. Ce lien est sacralisé par le choix de la cathédrale comme premier lieu de réunion des trois ordres. La cathédrale médiévale est donc l'un des creusets proto-nationaux en France, mais aussi dans le domaine anglais, où les partisans du roi Henri II Plantagenêt font valoir les droits du souverain en assassinant l'archevêque Thomas Becket à Cantorbéry en 1170. Richard Cœur de Lion choisit la cathédrale de Rouen comme lieu où reposera son cœur, non sans avoir au préalable effectué une donation de deux-mille livres, soit dix fois plus que la donation la plus importante faite par Philippe Auguste à Notre-Dame de Paris. Quant à

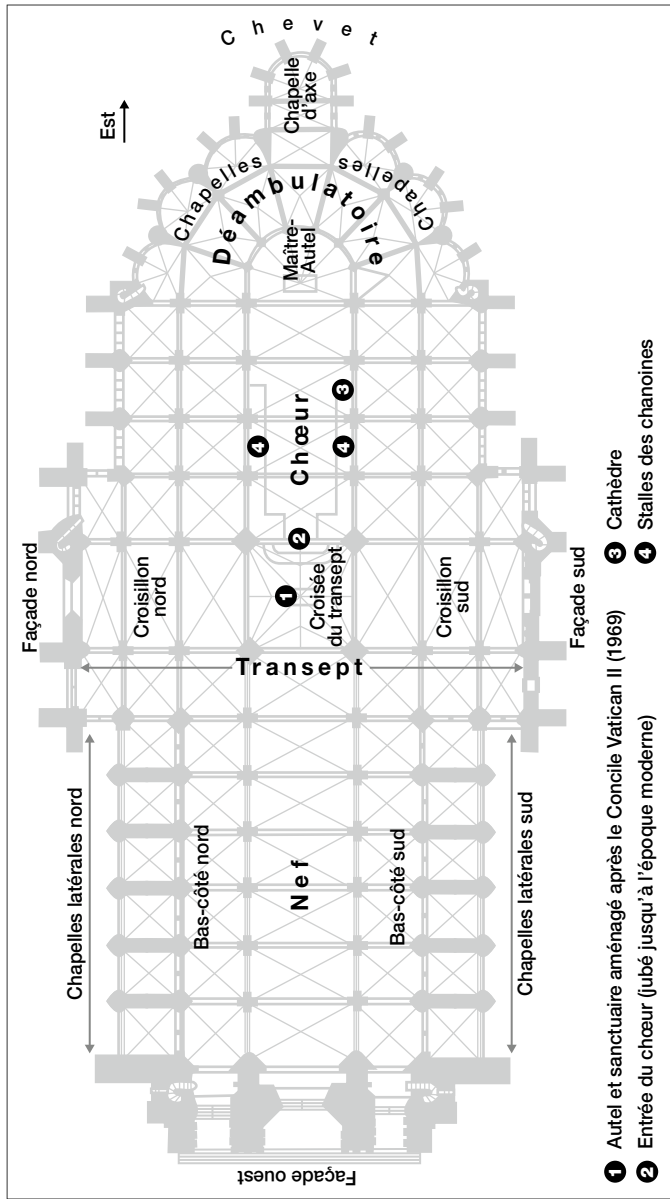
l'Espagne, à mesure que la reconquête avance, les mosquées bâties sur les anciennes cathédrales achetées ou confisquées aux chrétiens sont restituées au culte catholique, comme à Cordoue et Séville au XIII^e siècle. Même si leur architecture demeure, pour un temps au moins, à l'exception de Cordoue, celle d'édifices musulmans, c'est essentiellement leur fonction qui importe dans l'imaginaire national qui se construit en Castille à cette époque. Elles inaugurent le chassé-croisé entre affectations aux cultes musulman ou chrétien de plusieurs cathédrales dans le temps long des Croisades.

Les cathédrales sont également au cœur des grands affrontements géopolitiques de la fin du Moyen Âge. En 1453, Sainte-Sophie devient mosquée mais en 1492, la grande mosquée de Grenade, bâtie sur l'emplacement d'une ancienne cathédrale, est à nouveau affectée au culte catholique. Avant même qu'une nouvelle cathédrale ne soit reconstruite à partir de 1528, les Rois Catholiques font bâtir dans la mosquée devenue cathédrale une chapelle destinée à abriter leurs dépouilles mortuaires. C'est dans cette cathédrale reconquise qu'Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon reposent, quand les autres souverains espagnols préférèrent la crypte du palais-monastère de l'Escorial. Une logique qui se poursuit à l'époque moderne, comme en témoigne encore la cathédrale gothique de Famagouste, à Chypre, transformée par les Turcs en mosquée au XVII^e siècle, sans autre modification à la structure que l'adjonction d'un minaret et le changement d'orientation de son usage, afin que les fidèles prient vers La Mecque. Une logique encore présente à l'esprit des Français qui, en 1837, affectent au culte catholique la mosquée Ketchaoua d'Alger.

La cathédrale est parfois au cœur de rivalités entre plusieurs pouvoirs, comme en Italie où ces conflits ont empêché l'émergence d'une vision romantique et monumentale nationale de la cathédrale, chacune d'entre elles restant avant tout une fierté locale et urbaine. En Italie du Nord, l'affirmation des communes au XII^e siècle face au pouvoir des seigneurs féodaux implique de limiter le pouvoir des évêques. À Sienne, Orvieto³, Florence, dès le XIII^e siècle, on assiste à une municipalisation des fabriques : après des révoltes et des compromis, le chantier de la cathédrale est pris en charge par la ville et non plus par l'évêque, ce qui change radicalement le statut de l'édifice qui devient le panthéon des gloires urbaines. À Sienne par exemple, au XIV^e siècle, la municipalité entreprend le *Duomo nuovo*, immense nef transversale restée inachevée. Les princes, dont le pouvoir se substitue ensuite à celui des communes, s'approprient les fabriques en les finançant de plus en plus largement. Ainsi, au XV^e siècle, les Médicis à Florence soutiennent le chantier de la cathédrale Sainte-Marie-de-la-Fleur et y favorisent l'éclosion de l'art de la Renaissance, alors qu'à Milan, les Sforza soutiennent le chantier entrepris au contraire en style gothique. Lorsque la fabrique de la cathédrale n'est pas municipalisée, la commune lance la construction d'un édifice indépendant, généralement une vaste collégiale urbaine rivalisant avec elle ou la dépassant en taille, comme c'est le cas à Bologne avec l'église Saint-Pétrone. En Italie, dès le Moyen Âge, le rapport entre l'identité du territoire et celle de la cathédrale répond donc à un schéma très différent de celui des monarchies nationales.

Dans le reste de l'Europe, l'irruption de la réalité des nations dans l'histoire des cathédrales est l'un

des principaux basculements de l'époque moderne, tout d'abord à travers la figure du souverain, puis, à l'époque contemporaine, dans le contexte de l'émergence des nations politiques. Par ailleurs, l'ouverture du monde, par trois processus de mondialisation successifs, du XVI^e au XX^e siècle, en fait aussi un outil de diffusion du catholicisme. Cela aboutit à une acculturation des cathédrales dans l'émergence des nouvelles nations au moment des indépendances, au XIX^e siècle en Amérique latine, au XX^e en Asie et en Afrique. C'est cette aventure géopolitique, cette appropriation des cathédrales à la fois par les imaginaires nationaux et les logiques transnationales des religions et des cultures qu'il convient d'explorer afin de mieux saisir pourquoi les cathédrales demeurent une clef fondamentale pour comprendre la complexité des territoires où elles ont été érigées et où elles demeurent, sont bâties, détruites ou laissées en ruine.



Plan type d'une cathédrale gothique en croix latine

Chapitre premier

CATHÉDRALES ET POUVOIR À L'ÉPOQUE MODERNE : ENTRE ABSOLUTISME ET ÉLARGISSEMENT DU MONDE

Les réformes protestantes qui commencent en 1517 avec la publication par Luther de ses 95 thèses contre les indulgences papales annoncent une révolution dans le rapport entre christianisme et territoires. Il existe désormais des confessions religieuses chrétiennes qui rompent avec la tradition du sacerdoce (le ministère du pape, des évêques et des prêtres) et la hiérarchie des clercs. Le rapport à l'espace s'en trouve bouleversé : si la structure diocésaine se maintient dans l'anglicanisme et parfois formellement dans les Églises luthériennes, elle disparaît chez la majorité des réformés. Pour la première fois de l'histoire, le monument-cathédrale est dissocié de la fonction d'église épiscopale, c'est-à-dire propre à l'évêque. Une partie de l'Europe devient une chrétienté sans cathédrale.

Le mouvement de la Réforme n'est pas le seul facteur de transformation du lien entre pouvoir et cathédrales. Celles-ci tendent à être les édifices non plus seulement des villes et de l'évêque mais aussi ceux du roi ou du prince et donc, de l'État. Il s'agit d'une étape essentielle dans le long processus qui fait des cathédrales des édifices liés aux nations.

En France, le grand chantier de la cathédrale d'Orléans, qui s'étire de 1598 à 1819, est emblématique : le Roi met en place pour la première fois une administration destinée à reconstruire une cathédrale détruite lors des guerres de Religion. Elle devient la métaphore de la réaffirmation de l'autorité royale. Lieux par excellence des grandes cérémonies de l'État, comme les *Te Deum* en France, les cathédrales sont les édifices de l'alliance du trône et de l'autel. En Angleterre, devenues protestantes mais restées épiscopales après 1534, elles sont les églises-mères de l'Église du roi. Cette affirmation de l'État dans les cathédrales se fait en concomitance avec la Réforme catholique. Un corpus de textes redéfinissant le rôle des cathédrales émane de certains de ses acteurs comme Charles Borromée. L'évêque se doit d'être la cheville ouvrière du renouveau de l'Église, dans une dynamique transnationale qui rencontre toutefois des résistances : la cathédrale n'est pas encore, comme aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles, le relais évident du pouvoir de la papauté, en particulier dans la France gallicane.

LA CATHÉDRALE, SYMBOLE DES DIVISIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES DU XVI^e SIÈCLE

La Réforme transforme la relation entre les Églises et les territoires : alors que jusque-là, le maillage territorial des chrétientés d'Orient comme d'Occident reposait sur le diocèse et avait pour centre la cathédrale, les Églises issues de la Réforme, à l'exception de l'anglicane, ne possèdent plus de structure

épiscopale. Ce grand basculement qui s'opère de 1521, avec l'excommunication de Luther, à 1648 avec les traités de Westphalie qui mettent fin à la guerre de Trente Ans, est complexe. Les autorités catholiques ne cessent de considérer que les cathédrales affectées au culte réformé sont occupées de manière illégitime par les autorités protestantes, elles deviennent alors un outil de revendication d'une Contre-Réforme.

Cathédrales et réformes luthériennes

Le mouvement de disjonction d'avec la structure diocésaine commence au sein du Saint-Empire romain germanique : si l'Église catholique n'abandonne pas son maillage territorial, celui-ci cesse de fonctionner, dans les faits, avec l'adoption de la Réforme à partir de 1520. Dans les villes d'Empire, les municipalités s'approprient la cathédrale. Le cas de Strasbourg est, à ce titre, exemplaire¹. Lorsque les autorités urbaines adoptent la Réforme en 1525, la cathédrale est considérée comme appartenant à la commune et devant être affectée au culte que celle-ci professe désormais. Les évêques de Strasbourg se replient à Saverne, où ils possèdent une résidence, mais le titre épiscopal leur donne toujours droit à l'administration des biens temporels du diocèse. Les autorités politiques protestantes qui siègent à Strasbourg nomment cependant un administrateur protestant pour gérer les biens de l'évêché, ce qui aboutit à un conflit majeur, appelé « Guerre des évêques », de 1592 à 1604, entre le cardinal de Lorraine et Jean-Georges de Brandebourg, au terme duquel le *statu quo ante* est rétabli. Au sein de la ville de Strasbourg, la cathédrale est

utilisée comme grand temple où se déroulent les cérémonies urbaines et devient le siège de la principale paroisse de la ville. Les œuvres d'art qu'elle contenait, en particulier le retable du maître-autel, sont conservées, ainsi que le jubé, afin d'isoler le chœur et de servir d'arrière-plan à la nef désormais dévolue aux sermons. Ces œuvres anciennes sont considérées comme un patrimoine appartenant à la collectivité et respectées en tant que tel, tout comme l'intégrité de l'édifice. Le cas de Strasbourg est assez emblématique de ce qui se produit dans le Saint-Empire, et plus largement dans le monde luthérien. Parfois, le basculement vers le protestantisme s'opère de manière plus conflictuelle. Ainsi, à Brême en Basse-Saxe, les institutions municipales adoptent la Réforme entre 1522 et 1528. Lors du dimanche des Rameaux de cette dernière année, une délégation de cent-quatre citoyens se rend à la cathédrale pour y faire célébrer un culte luthérien. Il s'agit aussi, pour ces artisans, de s'opposer au pouvoir des marchands, restés majoritairement catholiques. Les chanoines (qui constituent collectivement le chapitre, ou collège, d'une cathédrale) font fermer l'édifice. Ils adoptent néanmoins la Réforme en 1547, la cathédrale devenant alors temple luthérien.

En Allemagne du Nord, les princes et les villes procèdent dès les années 1530 à l'installation d'un clergé protestant dans les anciennes cathédrales. À Lübeck, où la Réforme est adoptée par la ville en 1535, un administrateur protestant l'emporte pour le temporel du diocèse dès 1586. Dès le XIII^e siècle, le pouvoir municipal avait fait élever la grande église collégiale de Sainte-Marie face à la cathédrale. La disparition du siège épiscopal au XVI^e résout donc la rivalité historique, la ville s'emparant également

de la cathédrale. L'ensemble des grandes cathédrales des villes hanséatiques (ces villes marchandes d'Europe du Nord) du Brandebourg est ainsi affecté au culte protestant. Elles deviennent davantage encore qu'auparavant des éléments d'affirmation du pouvoir des villes. En dehors de l'Empire, dans les terres contrôlées par les chevaliers teutoniques et dans la future Prusse orientale, les cathédrales de Königsberg ou de Riga connaissent une destinée semblable. Au total, une vingtaine de cathédrales, soit treize dans le Saint-Empire romain germanique et les autres dans les territoires germanisés de Prusse et de Livonie, deviennent ainsi les grands temples de cités disposant d'une large autonomie². Ce destin commun des cathédrales dans les espaces du Saint-Empire passés à la Réforme luthérienne tout comme l'adoption de la langue allemande pour le culte contribuent à ancrer ces territoires dans une démarche de type proto-national, même si la fracture religieuse, au-delà de la communauté linguistique, interdit l'aboutissement du processus.

Dans les monarchies scandinaves, l'appropriation des cathédrales par le culte luthérien s'apparente à celui de l'Empire mais avec de profondes originalités : ce sont les souverains qui procèdent à l'attribution des édifices au nouveau culte et non les autorités urbaines. En effet, les monarchies centralisées de Suède et de Danemark n'ont pas accordé à leurs villes des statuts comparables à ceux des villes d'Empire et il n'y existe pas de principautés ecclésiastiques. Bien que les évêques aient disposé, comme ailleurs, de pouvoirs féodaux, ils n'étaient pas des princes souverains. En 1523, Gustave I^{er} de Suède se convertit — son adhésion à la Réforme étant la condition de son élection comme souverain. Il mène

immédiatement une répression violente du catholicisme. En 1593, au synode d'Uppsala, la liturgie luthérienne est officiellement imposée, tout comme la confession d'Augsbourg³. Les diocèses catholiques sont progressivement supprimés, généralement à la mort de leur dernier titulaire, le souverain ayant pris le contrôle des biens du clergé en 1527. Le Roi souhaite toutefois conserver une structure territoriale à son Église et maintient l'existence de diocèses dirigés chacun par un pasteur luthérien ayant le titre d'évêque sous la direction de l'archevêque d'Uppsala. Au Danemark et dans les territoires qui dépendent de cette monarchie, la situation est comparable, en particulier pour la cathédrale de Lund, en Scanie. Les monarchies luthériennes de Scandinavie, à la différence des princes allemands, choisissent le maintien d'un cadre diocésain dans lequel le principal temple, la ci-devant cathédrale, constitue toujours un édifice possédant une certaine préséance et pouvant servir de relais au pouvoir du souverain.

L'Angleterre : un roi et des cathédrales

Au sein du monde protestant, c'est en Angleterre que le maintien des cathédrales comme édifices révélateurs d'une structure épiscopale et de ses relations avec le pouvoir est le plus manifeste⁴. Cela tient au contexte particulier de l'adoption de la Réforme par le royaume d'Angleterre. En 1534, par l'Acte de suprématie, le roi Henri VIII devient le chef temporel d'une Église nationale indépendante du pape. Le souverain procède dès la même année à une réforme profonde des institutions ecclésiastiques. Le clergé régulier est supprimé et les abbayes vendues. Le Roi fait en effet le choix de conserver seulement la

hiérarchie cléricale séculière, avec les fonctions d'archevêques, à Cantorbéry et York, et d'évêques dans les autres diocèses, de chanoines au sein des cathédrales, de curés et de vicaires dans les paroisses. Ces fonctions sont occupées non plus par des prêtres mais par des pasteurs qui peuvent se marier. Les cérémonies comportent non seulement une prédication, qui avait souvent lieu dans la nef de l'édifice, mais aussi une Cène, célébrée avec des rites parfois assez proches, du point de vue formel, de ceux des liturgies catholiques. Cela est sanctionné par l'adoption du *Book of Common Prayer*⁵ sous le règne d'Élisabeth I^{re} en 1559. Les cathédrales d'Angleterre demeurent donc des cathédrales au plein sens du terme. Pour la monarchie britannique, ce système permet de faire de l'Église anglicane un outil au service de son pouvoir et des cathédrales, un des lieux majeurs de son exercice. Encore faut-il adapter l'agencement géographique des diocèses aux nouveaux enjeux. Henri VIII mène ainsi une véritable politique des cathédrales, remaniant ponctuellement le cadre diocésain.

Les diocèses existant en 1534 sont maintenus, inscrivant ainsi la Réforme sous le sceau de la continuité et faisant des cathédrales, désormais privées de la concurrence des abbayes, l'unique charpente spirituelle de l'Angleterre. Le maintien de Cantorbéry comme principale cathédrale du royaume préserve les droits du principal prélat du pays et sa fonction d'acteur du sacre des rois qui, malgré le passage à la Réforme, peut demeurer inchangé dans sa forme. Toutefois, le statut de l'église où se déroule le sacre et où sont enterrés les rois pose un réel problème : il s'agit d'une église abbatiale, celle de Westminster. Une solution est trouvée avec les lettres patentes

du 17 décembre 1540 : l'ancienne abbatale Saint-Pierre de Westminster devient la cathédrale d'un nouveau diocèse, formé avec une partie du territoire de celui de Londres. Cela implique que le bourg de Westminster soit promu au rang de *civitas*, malgré l'absence de centre urbain à proprement parler. La constitution de cette entité territoriale sert uniquement à distinguer l'église qui est le cadre des sacres et des funérailles royales. Et le diocèse de Westminster ne trouve guère sa légitimité. La Couronne fait alors un choix étonnant : unir le diocèse de Londres et celui de Westminster au profit de ce dernier. Le premier évêque de Londres et Westminster, Nicholas Ridley, s'installe dans l'ancienne abbatale, délaissant Saint-Paul, dans la City. La restauration catholique, sous Marie I^{re} en 1556, conduit au rétablissement de l'abbaye et cet abandon du statut de cathédrale est entériné lors du retour à la Réforme quand Élisabeth I^{re} accède au pouvoir en 1558. La Reine, ne souhaitant sans doute pas déposséder Londres de son statut de siège épiscopal tout en distinguant l'église dynastique, fait de cette dernière une collégiale, dont l'ensemble du clergé est nommé par le souverain, et dont l'autorité est soustraite à l'évêque du diocèse où elle se trouve, suivant le principe du « *royal peculiar* ». Une solution qui ne peut que faire penser au choix que fait Napoléon pour la basilique de Saint-Denis quelques siècles plus tard. Si le diocèse de Westminster a été éphémère, tout comme la tentative de faire de l'église dynastique une cathédrale, un héritage majeur du point de vue de la dignité territoriale demeure : Westminster garde jusqu'à nos jours son statut de *civitas* et la présence du Parlement sur son territoire en fait la capitale politique du royaume.

Henri VIII procède également à la création de cinq nouveaux diocèses afin de compléter le maillage territorial du royaume et de faire coïncider les circonscriptions ecclésiastiques avec le rang effectif de certaines villes qui, au XVI^e siècle, ont acquis une plus grande importance que lorsque les rois normands avaient établi leur domination sur l'île et remanié une première fois la carte des diocèses. Le souverain tente de mettre en adéquation la présence d'une cathédrale et la réalité démographique du pays. Cinq diocèses sont créés de manière durable à Peterborough, en 1539, à Gloucester et à Chester, en 1541, à Bristol en 1542. Le but est non seulement de promouvoir des villes importantes mais aussi d'y maintenir une église importante qui était jusque-là celle d'une abbaye. Priver ces villes de telles institutions qui jouaient un rôle fondamental dans l'enseignement, la charité, ou les carrières offertes aux élites urbaines, aurait pu conduire à des mécontentements importants. La transformation en cathédrales permet donc d'éviter plusieurs inconvénients. En effet, en faire de simples églises paroissiales aurait été financièrement intenable au vu du coût d'entretien de tels édifices ; et leur démolition pure et simple aurait été perçue comme une mutilation pour les villes. À Peterborough, la transition, en 1539, se fait en douceur : l'abbé John Chambers est nommé évêque et quatre des anciens moines deviennent chanoines. À Oxford, cinquième diocèse créé, le choix de la nouvelle cathédrale est plus complexe mais répond au profil spécifique de cette cité universitaire. En 1542, on choisit d'ériger en cathédrale une abbatale extra-urbaine, celle d'Oseney située à quelques kilomètres, mais, dès 1546, on installe l'évêque *intra-muros* dans la chapelle d'un collège, Christ Church,

qui possède ainsi la double fonction de cathédrale et de desserte d'une institution d'enseignement. La nouvelle cathédrale est alors financée par le collège et la Couronne peut empocher la somme provenant de la vente de l'abbaye d'Oseney.

Ailleurs une décision d'Henri VIII conduit à la vente d'une cathédrale au profit de la Couronne puis à sa démolition dans le contexte des grandes réformes bénéficiales qui accompagnent l'Acte de suprématie. En 1102, l'évêque de Lichfield avait transféré le siège de son diocèse à Coventry dans l'ancienne église monastique Sainte-Marie. En 1539, Henri VIII décide que le siège du diocèse doit retourner à Lichfield : la cathédrale de Coventry est considérée comme une église monastique supprimée. La Couronne propose à la ville de l'acquérir pour en faire le siège d'une paroisse mais la municipalité ne peut dégager les sommes nécessaires. L'église est alors détruite, à l'exception de sa tour nord-ouest, qui sert de beffroi jusqu'à son effondrement. Coventry perd ainsi un des principaux édifices témoins de la dignité de la cité, et c'est seulement en 1918 qu'un diocèse y est à nouveau établi.

En Suisse, dans les Provinces-Unies et en Écosse

À Genève et Lausanne, c'est le modèle des cités luthériennes du Saint-Empire romain germanique qui s'impose : les cathédrales deviennent systématiquement des temples. À Genève, c'est dans la cathédrale Saint-Pierre même qu'a lieu le basculement vers le nouveau culte : en y prêchant le 8 août 1535, le réformateur Guillaume Farel provoque la cessation de la messe. Ce jour-là, des réformés pillent

l'édifice, dans un mouvement iconoclaste, le purifiant ainsi d'objets et images qui marquaient son identité catholique. Placée devant le fait accompli, la municipalité, qui a pourtant interdit le prêche, fait fermer la cathédrale au culte catholique. Elle prend le contrôle de l'édifice dont l'évêque est chassé, dans un processus qui rappelle ce qui est advenu à Strasbourg. Après l'adoption de la Réforme de manière officielle par la ville en 1536, une dignité particulière demeure affectée au temple Saint-Pierre, puisque c'est en son sein que, pendant vingt-trois ans, prêche Jean Calvin, en présence des autorités civiles lors des grandes cérémonies. À Lausanne, des événements politiques rendent plus complexe l'appropriation de la cathédrale par le nouveau culte qui s'opère en 1536. Comme à Genève, elle commence par un pillage de l'édifice. Mais celui-ci est l'œuvre de l'armée du canton de Berne qui, acquis à la Réforme prêchée par Pierre Viret, a envahi Lausanne. L'épuration de la cathédrale profite donc aux envahisseurs qui emportent dans leur cité, en 1537, les pièces d'orfèvrerie destinées à la fonte. Cette Réforme imposée de l'extérieur par une défaite militaire s'enracine toutefois et l'édifice obtient le rôle de grand temple pour la cité.

Dans les Provinces-Unies, la cathédrale d'Utrecht, pillée par les calvinistes en 1566, est affectée par la municipalité, après le départ de l'évêque, au culte réformé, en 1580. Cela sanctionne le pouvoir des édiles sur l'édifice et leur association au projet politique d'un nouvel État fondé sur l'émancipation vis-à-vis du pouvoir catholique des Habsbourg. Le retour au culte catholique pendant deux ans, de 1672 à 1674, est lié à l'occupation française et apparaît comme la conséquence d'une invasion, rappelant

s'il le fallait le rôle identitaire de l'édifice dont la tour haute de cent-douze mètres constitue le principal signal urbain. Cette importance de la tour, qui devient symboliquement propriété de la ville, se retrouve un peu plus à l'est du pays, à Deventer. En somme, dans le contexte du culte réformé calviniste, l'attachement de la cité à la cathédrale permet au monument de survivre à la disparition du cadre diocésain, une situation se rapprochant du luthéranisme lorsque celui-ci s'établit dans une ville libre d'Empire.

Il reste un dernier cas à évoquer : celui de la disparition pure et simple de la cathédrale avec le passage à la Réforme. Il existe deux contextes dans lesquels les destructions de cathédrales sont utilisées par des pouvoirs réformés : celui de l'Écosse presbytérienne et celui de la France des guerres de Religion qu'on analysera ensuite. En Écosse, l'introduction de la Réforme presbytérienne, menée par John Knox à partir de 1559, et les conflits qui s'ensuivent voient les cathédrales être réaffectées ou abandonnées⁶. En 1560, le Parlement proclame la religion réformée, qui ne conserve ni clergé ni épiscopat, comme religion d'État et interdit la célébration de la messe. Ce sont souvent de petites cathédrales, comme celles de Brechin, Dunbane, Kirkwall ou Dornoch, qui sont alors choisies comme temples. L'adaptation a lieu en fonction des nécessités pastorales des communautés paroissiales. Ainsi, à Dunkeld, la cathédrale étant trop vaste, on ne conserve que son chœur pour le culte et la nef tombe en ruine. En 1559, celle de Saint-Andrews est pillée par des émeutiers iconoclastes et abandonnée en 1561. Les cathédrales d'Elgin et d'Aberdeen sont considérées comme trop vastes et trop éloignées des habitations pour devenir

des temples. À Elgin, c'est donc l'église Saint-Gilles qui est choisie pour abriter le culte. En 1567, le Parlement écossais, au nom de la Couronne devenue propriétaire des cathédrales, autorise le régent James Stewart à prélever le plomb de la toiture des cathédrales d'Elgin et Aberdeen afin de financer la solde de ses troupes. Toujours à Elgin, après de nouvelles déprédations par les troupes d'Oliver Cromwell vers 1650, la cathédrale en ruine finit par devenir un cimetière, son site retrouvant ainsi une fonction dans l'espace urbain.

L'adoption de la Réforme conduit à des situations contrastées du point de vue du rôle des cathédrales. Les États luthériens en font les principales églises des grandes villes de leurs royaumes — en Scandinavie — ou de leur principauté, avec parfois à leur tête un pasteur gardant le titre d'évêque. Dans le monde réformé, le système presbytéro-synodal⁷ qui supprime toute fonction épiscopale, efface les notions de diocèse et donc de cathédrale. Toutefois, la cathédrale peut obtenir une fonction de grand temple, comme à Lausanne ou Genève, voire conserver l'ancienne titulature : on qualifie parfois la cathédrale de Genève de « temple Saint-Pierre ». Dans tous les cas, les anciennes cathédrales restent, dans le monde protestant, des édifices identitaires des villes, qui en étaient déjà propriétaires ou bien qui le sont devenues au moment de la Réforme. Au sein du monde germanique, on notera même que l'emploi de « *Dom* » pour désigner la principale église d'une ville permet de disposer d'un terme générique pour qualifier une cathédrale catholique, une grande collégiale ou paroissiale urbaine dépendant de ce même culte, ou bien une ancienne église catholique, parfois cathédrale, devenue le temple principal. Au

Mathieu Lours

Les cathédrales dans le monde

Entre religion, nation et pouvoir

Que représentent les cathédrales dans le monde d'aujourd'hui ? Quel est le rôle de ces édifices dans une Europe occidentale où la pratique religieuse s'amenuise ? Que penser de l'intense activité de construction de cathédrales dans le monde orthodoxe, en particulier en Russie ? Des monuments œcuméniques, comme il s'en érige aujourd'hui sur le continent africain, peuvent-ils aider à bâtir des identités nationales ? Impossible de répondre à ces questions sans recourir à une histoire mondiale et au long cours des cathédrales. Une histoire religieuse, mais aussi géopolitique.

Fondées entre le ^{iv}e et le ^ve siècle dans des diocèses catholiques hérités des cités antiques, les cathédrales ont été convoitées par des pouvoirs nationaux. Si elles restent la manifestation de l'influence d'une Église sur un territoire, avec la mondialisation, elles ont prouvé leur caractère universel.

Amorcée au ^{xix}e siècle, une révolution patrimoniale s'opère, mise en évidence par le terrible incendie de Notre-Dame de Paris en 2019 et l'importance des dons récoltés pour sa reconstruction : la cathédrale s'impose alors comme un objet culturel mondial, une icône touristique et médiatique.



**Les cathédrales
dans le monde**
Mathieu Lours

Cette édition électronique du livre
Les cathédrales dans le monde de Mathieu Lours
a été réalisée le 28 décembre 2023 par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782072943287 - Numéro d'édition : 393415).

Code produit : U37981 - ISBN : 9782072943324.

Numéro d'édition : 393419.